



CONSEIL MUNICIPAL
22 SEPTEMBRE 2022
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2022-221

L'an deux mille vingt-deux, le 22 septembre à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 15 septembre 2022 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

ETAIENT PRESENTS : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, Mme Marie BACH, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, Mme Sandrine SUCH, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Catherine SERRA, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, Mme Michèle MARTINEZ, M. Georges PUIG, Mme Anaïs SABATINI, M. Jean CASAGRAN, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES.

REPRESENTE(S) : Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-François MAILLOLS, Charlotte CAILLIEZ, ayant donné pouvoir à Gérard RAYNAL, Pierre-Louis LALIBERTE, ayant donné pouvoir à Louis ALIOT, Marie ESTEVES, ayant donné pouvoir à François DUSSAUBAT, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI, Catherine PUJOL, ayant donné pouvoir à Bernard REYES

ABSENT(S) : Mme Chantal GOMBERT, Mme Joëlle ANGLADE.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Sébastien MENARD

= = = = =
**Convention de partenariat 2022- 2024 entre le Conseil Départemental des Pyrénées
Orientales et les 3 musées de la ville de Perpignan pour la mise en place d'un PASS
découvertes en Pays catalan :**

A) Musée des monnaies et des médailles Joseph Puig

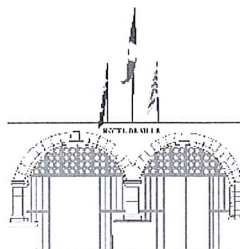
M. André BONET expose :

Mes chers collègues,

Le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales organise depuis plusieurs années l'édition et la diffusion d'un outil de développement et de promotion du patrimoine culturel et immatériel de notre département, le *Pass découvertes en Pays Catalan*, qui englobe 65 sites et auquel la Ville a adhéré, en mettant en place une nouvelle tarification par délibération du 22 mai 2019.

Ce *Pass découvertes en Pays Catalan* permet à tous les visiteurs qui le souhaitent de bénéficier d'un tarif réduit dès leur deuxième visite dans l'ensemble des sites et monuments répertoriés.

La Ville de Perpignan souhaite renouveler ce partenariat avec le Conseil départemental, afin de promouvoir les collections et les activités proposées par le Musée des monnaies et médailles Joseph Puig, en concluant une convention



d'une durée d'un an renouvelable, pour la période 2022-2024.

En conséquence, je vous propose :

- 1) d'approuver la conclusion de la convention partenariat *Pass découvertes en Pays catalan* entre le Musée des monnaies et médailles Joseph Puig de la Ville de Perpignan et le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales, annexée à la présente ;
- 2) d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.

Où cet exposé,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

53 POUR

=====


Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369-20220922-161948-DE-J-J
Accusé reçu le : - 4 OCT. 2022
Affiché le : - 4 OCT. 2022

M. André BONET, Pour le Maire l'Adjoint délégué





CONSEIL MUNICIPAL
22 SEPTEMBRE 2022
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2022-222

L'an deux mille vingt-deux, le 22 septembre à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 15 septembre 2022 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

ETAIENT PRESENTS : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, Mme Marie BACH, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, Mme Sandrine SUCH, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Catherine SERRA, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, Mme Michèle MARTINEZ, M. Georges PUIG, Mme Anaïs SABATINI, M. Jean CASAGRAN, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES.

REPRESENTE(S) : Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-François MAILLOLS, Charlotte CAILLIEZ, ayant donné pouvoir à Gérard RAYNAL, Pierre-Louis LALIBERTE, ayant donné pouvoir à Louis ALIOT, Marie ESTEVES, ayant donné pouvoir à François DUSSAUBAT, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI, Catherine PUJOL, ayant donné pouvoir à Bernard REYES

ABSENT(S) : Mme Chantal GOMBERT, Mme Joëlle ANGLADE.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Sébastien MENARD

=====
**Convention de partenariat 2022- 2024 entre le Conseil Départemental des Pyrénées
Orientales et les 3 musées de la ville de Perpignan pour la mise en place d'un PASS
découvertes en Pays catalan :**
B) Museum d'histoire naturelle

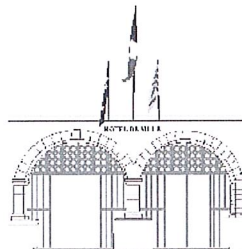
M. André BONET expose :

Mes chers collègues,

Le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales organise depuis plusieurs années l'édition et la diffusion d'un outil de développement et de promotion du patrimoine culturel et immatériel de notre département, le *Pass découvertes en Pays catalan*, qui englobe 65 sites et auquel la Ville a adhéré, en mettant en place une nouvelle tarification par délibération du 22 mai 2019.

Ce *Pass découvertes en Pays Catalan* permet à tous les visiteurs qui le souhaitent de bénéficier d'un tarif réduit dès leur deuxième visite dans l'ensemble des sites et monuments répertoriés.

La Ville de Perpignan souhaite renouveler ce partenariat avec le Conseil départemental, afin de promouvoir les collections et les activités proposées par le Muséum d'histoire naturelle, en concluant une convention d'une durée d'un an



renouvelable, pour la période 2022-2024.

En conséquence, je vous propose :

- 1) d'approuver la conclusion de la convention de partenariat *Pass découvertes en Pays catalan* entre le Muséum d'histoire naturelle de la Ville de Perpignan et le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales, annexée à la présente ;
- 2) d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.

Où cet exposé,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

53 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216607369. 20220922-J6M52-DE-J-J

Accusé reçu le : 4 OCT 2022

Affiché le : 4 OCT 2022

M. André BONET, Pour le Maire l'Adjoint délégué





CONSEIL MUNICIPAL
22 SEPTEMBRE 2022
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2022-223

L'an deux mille vingt-deux, le 22 septembre à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 15 septembre 2022 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

ETAIENT PRESENTS : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, Mme Marie BACH, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, Mme Sandrine SUCH, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Catherine SERRA, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, Mme Michèle MARTINEZ, M. Georges PUIG, Mme Anaïs SABATINI, M. Jean CASAGRAN, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAND, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES.

REPRESENTE(S) : Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-François MAILLOLS, Charlotte CAILLIEZ, ayant donné pouvoir à Gérard RAYNAL, Pierre-Louis LALIBERTE, ayant donné pouvoir à Louis ALIOT, Marie ESTEVES, ayant donné pouvoir à François DUSSAUBAT, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI, Catherine PUJOL, ayant donné pouvoir à Bernard REYES

ABSENT(S) : Mme Chantal GOMBERT, Mme Joëlle ANGLADE.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Sébastien MENARD

= = = = =
**Convention de partenariat 2022- 2024 entre le Conseil Départemental des Pyrénées
Orientales et les 3 musées de la ville de Perpignan pour la mise en place d'un PASS
découvertes en Pays catalan :**
C) Musée Casa Pairal

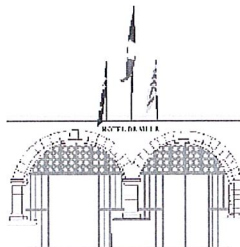
M. André BONET expose :

Mes chers collègues,

Le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales organise depuis plusieurs années l'édition et la diffusion d'un outil de développement et de promotion du patrimoine culturel et immatériel de notre département, le *Pass découvertes en Pays Catalan*, qui englobe 65 sites et auquel la Ville a adhéré, en mettant en place une nouvelle tarification par délibération du 22 mai 2019.

Ce *Pass découvertes en Pays Catalan* permet à tous les visiteurs qui le souhaitent de bénéficier d'un tarif réduit dès leur deuxième visite dans l'ensemble des sites et monuments répertoriés.

La Ville de Perpignan souhaite renouveler ce partenariat avec le Conseil départemental, afin de promouvoir les collections et les activités proposées par le Musée Casa Pairal, en concluant une convention d'une durée d'un an renouvelable, pour la période 2022-2024.



En conséquence, je vous propose :

- 1) d'approuver la conclusion de la convention partenariat *Pass découvertes en Pays catalan* entre le Musée Casa Pairal de la Ville de Perpignan et le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales, annexée à la présente ;
- 2) d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.

OUI cet exposé,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

53 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission 066-216601369- 20220922-16154-DE-J-1

Accusé reçu le : - 4 OCT. 2022

Affiché le : - 4 OCT. 2022

M. André BONET, Pour le Maire l'Adjoint délégué

